

## L'entretien professionnel

Un tract « Spécial Entretien professionnel » est à votre disposition sur le site.

Vous venez de passer votre entretien d'évaluation ou vous êtes sur le point de le faire ....

Il existe une procédure de recours : si vous pensez que vous n'êtes pas récompensé à hauteur de votre engagement professionnel, pourquoi vous censurer ?

**FO** revendique un nouveau système de notation fondé uniquement sur la valeur professionnelle de l'agent, avec rétablissement de la note chiffrée afin que chacun puisse se situer, mais sans contingentement des réductions d'ancienneté.

### LISTE D'APTITUDE DE C EN B!

*"Cet agent a toutes les qualités pour être promu MAIS....."*

C'est la litanie directionnelle que les élus **FO** DGFIP de la catégorie B ont dû subir tout au long des travaux de la CAP Nationale de liste d'aptitude de C en B qui s'est tenue à compter du 6 mars.

Au préalable, ils avaient dénoncé dans leurs propos liminaires l'absence de signature d'un véritable Plan de Qualification Ministériel (PQM), les baisses successives du nombre de promotions, la disparition du droit au retour et ses conséquences désastreuses pour les agents.



### QUELQUES STATISTIQUES



Sur le volume de promotion (sous réserve de la signature du plan de qualification ministériel) : le volume total de promotion pour l'année 2015 est ramené à 787 agents, soit une perte sèche de 237 promotions par rapport à 2014.

	2014	2015
Agents ayant vocation (plage appel statutaire)	29 536	27 045
Agents ayant postulé	8 387	6 685
Agents classés excellents	1 546	1 009
Agents promus	1 024	787

Pour être complet, les 6 685 candidats ayant souhaité faire examiner leurs titres, ont été classés comme suit après CAPL par leur directeur respectif.

Excellents	Très bons	A revoir
1 009	1 401	4 259
15,09 %	20,95 %	63,71 %

**La mesure d'augmentation générale de 5 points** des indices de la catégorie C (et des premiers de la catégorie B qui auraient été dépassé par les C) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier dernier.

Pour tout le monde, l'augmentation de la cotisation retraite est entrée en vigueur à la même date. Hormis pour les C, c'est donc une nouvelle baisse des traitements nets pour la 5<sup>e</sup> année consécutive (0,4 % cette année soit 8 euros mensuels pour un indice 431).

### DIAGNOSTIC TERRITORIAL : LES SERVICES PUBLICS EN VOIE DE DISPARITION

En décembre, nous apprenions qu'étaient lancées simultanément en Bourgogne/Franche Comté la revue des missions de l'Etat et une étude d'impact en terme de RH des fusions de services par la DGAFP.

En clair, quand les services régionaux fusionnent à cause de la fusion des régions (Préfectures, rectorats, Directions régionales, etc.) certains agents perdront leur poste !

Cette nouvelle circulaire conforte hélas l'analyse de **FO** sur la désertification des services publics et sur les futures suppressions de postes liées aux doublons provoqués par la fusion.

Quand le gouvernement affirme que seuls les cadres supérieurs seront vraiment touchés, à **FO**, nous disons que rien n'est moins sûr...

En particulier dans les services supports, **FO** craint que toutes les catégories de personnel (C, B et A) soient concernées. La mobilité forcée est loin d'être terminée !

De plus, la circulaire du 1<sup>er</sup> ministre précise que le pilotage de ces réorganisations se fera sous l'autorité d'un préfet de région « préfigurateur ».

Il y a donc de gros risques pour que ces préfigurations se fassent autour d'un dialogue social régional, au prétexte de mieux s'adapter aux spécificités locales, qui de fait vont aggraver l'unité du Service public républicain. Pour **FO**, dans la mesure où l'administration évoque les implantations du Service public et l'avenir des personnels publics, il y a nécessité qu'une discussion s'ouvre au niveau national, pour que les réorganisations soient cohérentes.

Dans le cas contraire, les ministères auront de plus en plus de difficultés à piloter leurs services de l'administration régionale.